

Madame Petra Kammerevert
Présidente de la Commission de l'éducation et de la culture du Parlement européen

Monsieur Tibor Navracsics
Commissaire européen pour la culture, la jeunesse et le sport

Madame la Présidente,
Monsieur Commissaire,

Lors de la réunion des ministres de la culture du G7 qui s'est tenue à Florence les 30 et 31 mars 2017, nous avons pu échanger sur certains des défis en termes de crédibilité et de sens du projet européen auxquels sont actuellement confrontés l'UE, ses Etats membres et ses citoyens.

L'Italie, la France et l'Allemagne sont convaincues que le domaine culturel offre de nombreuses possibilités pour renforcer la compréhension et la conscience commune de l'unité européenne dans la diversité.

Dans le cadre de l'Agenda européen pour la culture et des programmes Erasmus + et Europe Créative qui devraient cependant encore être enrichis, et avec à l'esprit la dernière Communication de la Commission «Vers une stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales», nous souhaitons proposer une initiative visant à développer et à mettre en œuvre un nouveau programme intitulé "Mobilité pour la culture". Ce nouveau programme soutiendrait des stages et des échanges, tels que des programmes de résidence pour les apprentis et les jeunes professionnels culturels et créatifs ainsi que pour les artistes.

Un tel projet, en s'appuyant sur les résultats du projet pilote du Parlement européen pour la mobilité des artistes et les travaux des groupes d'experts des États membres, viserait à inviter les jeunes professionnels des secteurs culturels et créatifs à développer de nouvelles compétences, principalement sur la base de programmes d'échanges, dans une institution culturelle publique ou privée d'un autre État membre sur une durée de trois à six mois. Ce programme serait mis en place et géré par la Commission européenne et s'adresserait aux jeunes européens de tous horizons et de toutes formations. Ces jeunes pourraient ainsi découvrir la richesse et la diversité des institutions et des pratiques culturelles dans d'autres États membres. Un tel projet pourrait également développer la prise de conscience de la vitalité et de l'innovation culturelles en Europe. Cela pourrait inciter ces jeunes à s'engager activement pour construire un avenir européen commun dans divers domaines culturels tels que le théâtre, le cinéma, les musées, les bibliothèques, les ICC pour n'en citer que quelques-uns.

L'Année européenne du patrimoine culturel 2018 serait un point de départ idéal pour une telle initiative. Par sa portée générale, ce programme ne s'adresserait pas seulement à une élite, mais aussi plus largement à des jeunes de toute provenance et de toute formation.

Dans un second temps, une extension internationale de ce dispositif pourrait être envisagée, en cohérence avec le projet de rapport voté par les commissions CULT et AFET du Parlement européen sur la communication «Vers une stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales».

Nous sommes prêts à soutenir un réseau visant à faciliter la mobilité des jeunes artistes et des professionnels de nos pays et nous sommes convaincus que vous pourrez porter cette initiative avec notre soutien.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire et Mme la Présidente, l'assurance de notre plus haute considération.

Dario Franceschini
Minister for Cultural Heritage and Activities and Tourism
Italian Republic

Audrey Azoulay
Minister for Culture and Communication
French Republic

Prof. Dr. Maria Böhmer
State Minister for External Cultural and Education Policy at the Federal Foreign Office
Federal Republic of Germany